



Agir pour une université démocratique LRU – PRES – IDEX : un autre projet est possible

Le 3 avril prochain auront lieu des élections aux conseils centraux de l'université dans un contexte particulièrement lourd pour les personnels :

- mise en application de la LRU après le passage aux compétences élargies le 1^{er} janvier 2011
- réorganisations multiples ces dernières années (DSIC, DPIL, UFR, DRH, DIRVED et DEVU)
- annonce récente de notre intégration d'ici 4 ans dans un IDEX (Université Sorbonne Paris Cité ou USPC) qui signifie la disparition pure et simple de notre université, sans qu'aucune concertation de la communauté universitaire ait été menée.

Ces élections sont un moment important de la vie de l'université. Des réformes nous sont imposées. Alors que le discours dominant voudrait nous faire croire que « nous n'avons pas le choix », nous faisons au contraire le pari qu'un choix réel s'offre à nous et qu'il est possible d'exprimer et de développer une autre idée de nos missions. Ce choix s'offre à tous et à tous les niveaux. Notre résistance aux évolutions récentes témoigne de notre vision exigeante et de l'idée que nous nous faisons de nos missions. Des présidents d'université résistent aussi à la marche forcée, freinant l'application de la LRU, refusant mordicus d'appliquer la modulation des services, mais œuvrant aussi au sein de la CPU pour une action concertée.

Les candidats de nos listes s'engagent à défendre les missions cardinales de l'université, qui sont la création et la diffusion de la connaissance, selon des principes, trop souvent bafoués, d'indépendance, de collégialité, de créativité, d'humanisme, d'éthique et d'ouverture sur le monde. **Notre université doit redevenir le monde des possibles.**

La démocratie à l'université

Depuis le vote de la LRU, les passages en force se multiplient et les réformes ont accentué l'autoritarisme et la centralisation des décisions. Les « innovations récentes » – Labex, et surtout IDEX (Initiatives d'Excellence) – sont des menaces majeures pour nos institutions : elles confient la gestion des établissements à des conseils restreints où les managers prennent la place des élus. Certaines instances ne sont plus que des chambres d'enregistrement de décisions déjà prises en haut lieu.

Notre université ne fait pas exception. Le vote de l'IDEX au Conseil d'Administration du 16 sept. 2011 s'est fait sans document écrit, et sans concertation de la communauté universitaire. Les conclusions des groupes de travail mis en place pour préparer la réorganisation des UFR n'ont pas toujours été suivies. À titre d'exemple, le groupe de travail sur les étudiants étrangers avait préconisé le renforcement du Bureau des Étudiants Étrangers qui a... purement et simplement disparu. Aucun bilan des réorganisations n'a été fait alors que des difficultés et des dysfonctionnements perdurent dans ces services restructurés.

Alors que le budget doit être le reflet d'une politique de l'université décidée dans la concertation, il est le reflet de choix non discutés. La Commission du Bud-

get n'est pas l'espace de débat qu'elle devrait être, les élus sont amenés à voter sur des décisions non chiffrées (maquettes de l'offre de formation, DEVU, référentiel des tâches, etc.), le contrôle de gestion et le pilotage sont insuffisamment développés.

En tant qu' élu-e-s, nous nous engageons à :

- **défendre les droits et les intérêts de tous les personnels : BIATSS, enseignants et/ou chercheurs**
- **exiger que des PV de tous les conseils et commissions soient rédigés et accessibles à tous les personnels dans un délai raisonnable**
- **demandeur que la communauté universitaire soit informée et consultée notamment dans le cas de décisions majeures pour l'avenir de l'université**
- **ne pas voter de décisions qui n'auront pas été chiffrées et dont l'applicabilité n'aura pas été discutée**
- **demandeur l'accès pour les syndicats aux listes de diffusion électroniques de l'Université.**

Les conditions de travail

Nos conditions de travail ne cessent de se dégrader. Dans chaque service ou composante, le manque de personnel, l'accroissement de la charge de travail, les contraintes liées aux locaux nous obligent à travailler dans des conditions qui nous empêchent de remplir nos missions, nécessitant une débauche d'énergie qui s'accompagne de plus en plus souvent de souffrance au travail. Les réorganisations successives, mal préparées (par exemple celle des UFR), contribuent à cette dégradation. L'absence de politique de formation des personnels réduit les perspectives de promotion et d'évolution des carrières auxquelles tout membre du personnel est en droit de prétendre.

Face aux multiples exigences du Ministère, de l'université, du PRES, etc., les personnels de Paris 3 sont contraints de travailler dans l'urgence. Les multiples évaluations imposées rendent le travail plus difficile, nous obligeant à consacrer un temps précieux à des tâches sans lien avec nos missions. Les échéances prévisibles, car revenant à intervalle régulier, ne sont jamais anticipées : maquettes, auto-évaluations, etc.

Contrairement à d'autres universités, la Sorbonne Nouvelle souffre d'un système d'information dont les données ne sont pas à jour. Les conséquences sont importantes pour la charge de travail des personnels

qui doivent refaire « à la main » ce qui devrait être automatisé. Elles le sont aussi pour les étudiants qui ne peuvent bénéficier de services de qualité : emploi du temps personnalisé, fiches de notes dès le jury, etc.

Dans les départements, les UFR et à la scolarité, la période des examens est particulièrement difficile : les délais, de plus en plus courts, de correction, de remise et de saisie des notes ne garantissent pas la qualité du travail.

En tant qu' élu-e-s, nous demanderons :

- **une prise en compte sérieuse et adaptée de la souffrance au travail**
- **un réel accompagnement des futures réorganisations, ainsi qu'un bilan des réorganisations récentes**
- **une politique des emplois prenant en compte, dans la transparence, les besoins et aspirations des personnels et l'évolution des besoins dans les services**
- **une véritable politique de formation des personnels mise en place avec des moyens conséquents**
- **une réflexion urgente sur les conditions d'examens et leur calendrier.**

Les locaux

L'université manque cruellement de locaux (2,29 m² par étudiant contre 3 fois plus, par exemple à Paris 5 ou Paris 7). Nos implantations sont dispersées dans Paris. Le bâtiment de Censier, floqué à l'amiante, constitue un danger potentiel pour les personnels et les étudiants. Cela interdit les travaux de rénovation devenus nécessaires (fenêtres qui tombent ou qui sont soudées ouvertes ou fermées...).

Le désamiantage programmé il y a plus de dix ans est sans cesse repoussé. C'est aujourd'hui une urgence de santé publique imposée par la loi.

La direction s'est lancée dans le **projet Poliveau** qui pose d'importants problèmes, connus et sous-estimés dès le départ :

- Le Muséum, comme Paris 3, manque de locaux. Les laboratoires de recherche présents sur le site demandent plus de surface.
- Les bâtiments sur les terrains prévus pour Paris 3 contiennent des collections historiques, patrimoine de l'humanité. Déplacer ces collections demande du temps et beaucoup d'argent.
- Sur le site prévu pour Paris 3 vit une espèce protégée, le « crapaud accoucheur ».
- Enfin, des riverains et des élus s'opposent à ce projet.

Il est donc très probable que ce projet ne se fasse pas ou alors dans un futur trop lointain pour répondre à l'urgence.

La construction des modulaires décidée par la direction de l'Université n'est qu'un pansement sur la jambe de bois qu'est l'actuel bâtiment de Censier. Ce projet donne des arguments à l'État pour repousser son désamiantage et sa reconstruction. Présenté comme une solution aux problèmes de locaux, il risque d'en prolonger la durée de vie. Il est à craindre que ces modulaires, prévus officiellement pour 5 ans dans la perspective – très incertaine – de l'aboutissement du projet Poliveau, aient une durée de vie bien plus longue.

Il faut donc d'urgence un autre projet immobilier.

Des locaux tampons, à Paris, comme ce fut le cas pour l'université de Jussieu, doivent être trouvés pour permettre le désamiantage en urgence ainsi que la reconstruction du site de Censier.

Pour la réduction de la précarité

La précarité impose à ceux qui la subissent une incertitude professionnelle et personnelle leur interdisant tout projet de vie (logement, crédit, vie familiale, etc.). Mais en créant une instabilité, la précarité influe également très directement sur les conditions de travail des titulaires. Le gouvernement a fait le choix d'une politique de précarité de l'emploi pour réaliser des économies sur le prix du travail : en moyenne, une personne en CDD coûte moins cher qu'une personne sur un poste de titulaire. Cette politique a également été choisie dans l'idée de piloter plus facilement l'enseignement supérieur et la recherche, les CDD étant par définition limités dans le temps.

En tant qu'élus-e-s, nous nous engageons à lutter contre la précarité de toutes les catégories de personnel, ce qui nécessite :

- une embauche sur des supports de fonctionnaires
- la CDIisation de l'ensemble des collègues actuellement en CDD. Après un CDD d'un an, le second contrat doit être un CDI.
- une évolution des salaires qui suive la grille des titulaires
- des primes équivalentes aux titulaires.

Contre une approche consumériste de l'enseignement supérieur et de la recherche

Notre université souffre d'un sous-encadrement pédagogique qui nuit à la qualité des enseignements, aux conditions de travail des enseignants ainsi qu'à l'équilibre des missions des enseignants-chercheurs. Associé au désengagement de l'État, ce sous-encadrement risque de nous mener vers des solutions de gestion de la pénurie : diminution de l'offre de formation, fermeture d'UE à faibles effectifs, emploi croissant d'enseignants contractuels, modulation à la hausse des services des enseignants-chercheurs. Les nouvelles maquettes (mises en place en 2014), qui prévoient l'augmentation de l'offre de formation (LANSAD, UE pré-professionnelles...), ne feront que renforcer cette évolution que nous dénonçons.

Les conditions de travail actuelles nous empêchent de remplir correctement notre mission d'enseignement. Trop d'énergie est perdue à se battre contre la dégradation des conditions d'ensei-

gnement, donc d'études pour les étudiants (locaux, état des salles, gestion du planning des salles, etc.).

Quant à la recherche publique, l'ascension dans les critères de Shanghai semble être devenue le seul objectif qui lui est assigné. Si au départ l'apport financier de l'ANR était censé compléter des ressources dont les équipes disposent sur les crédits récurrents de leur laboratoire, leur évolution à la baisse tend à les rendre indispensables à la recherche actuelle. Or, l'ANR finance la recherche sur projets, selon des axes prédéterminés. Les chercheurs consacrent un temps et une énergie démesurés à tenter de « coller » à ces axes pour monter des dossiers dont la lourdeur est effrayante. L'enseignement supérieur doit rester solidement ancré dans la recherche. La liberté des chercheurs, qui passe aussi par le choix des objets de recherche, est systématiquement mise à mal par ce système fondé sur la concurrence et une approche consumériste.

En tant qu'élus-e-s, nous nous engageons à :

- nous opposer à la mise en place de tout dispositif visant à instaurer une modulation de service à la hausse pour les enseignants-chercheurs
- défendre un programme de « dé-consumation » dans l'exercice de la recherche : les dispositifs souples, locaux et mouvants sont plus adaptés aux projets innovants que les très grosses structures
- demander que des enseignants-chercheurs puissent bénéficier, comme c'est le cas dans d'autres universités, de décharges (MCF nouvellement recrutés, PRAG, PRCE)
- défendre le maintien du Service Public national de l'enseignement supérieur et de la recherche, validée par des diplômes nationaux
- défendre le statut de la Fonction Publique d'État pour tous les personnels, et de leurs statuts particuliers (enseignants-chercheurs par exemple), mais plus généralement de toutes les règles statutaires nationales
- refuser des politiques d'individualisation des carrières et des salaires. Nous dénonçons l'usage croissant de primes au mérite : PFR (Prime de Fonction et de Résultat) pour les BIATSS ou PES (Prime d'Excellence Scientifique) pour les enseignants-chercheurs
- refuser la mise en œuvre de mesures managériales ne visant qu'à opposer les personnels.

Les bibliothèques de Paris 3

Les bibliothèques rattachées à Paris 3 – Sainte-Barbe, Sainte-Geneviève – sont une composante importante, également menacée, de la vie de notre université.

En tant qu'élus-e-s, nous nous engageons à :

- défendre la filière Bibliothèque et ses spécificités, notamment par la création d'un poste de chargé de mission aux bibliothèques
- refuser les extensions des horaires d'ouvertures, en particulier le dimanche. Elles se font au prix d'une détérioration de la vie des personnels sans compensations financières à la hauteur du sacrifice demandé et sans l'embauche nécessaire. Nous refuserons parallèlement les ouvertures au public sans présence de personnels statutaires.
- demander une évaluation des chantiers en cours, de l'apport des nouvelles technologies dans les espaces de travail (RFID, Wifi), et du rapport coût/utilisation des ressources numériques et des nouvelles technologies
- demander la titularisation des précaires, la création de postes statutaires dans le cadre de la transformation vers un fonctionnement plus axé sur le numérique.

Contre la disparition de Paris 3 dans l'IDEX

Le projet d'IDEX présenté par le PRES Sorbonne Paris Cité en septembre dernier prévoit la création en 2016 d'une « Université unifiée » regroupant 8 établissements.

Le projet a été élaboré secrètement, sans débat dans les établissements. Ce secret, censément imposé par la compétition, visait à s'assurer que le projet ne serait pas remis en cause au sein des établissements avant l'annonce des résultats.

Les Présidents du PRES nous ont engagés dans un modèle économique libéral, fondé sur l'idée fautive et contraire aux valeurs du service public que la concurrence et donc les inégalités entre universités sont susceptibles de produire de « l'excellence ». Les projets ne prévoyant pas de fusion ont été retoqués, ce qui confirme que le premier objectif est de faire des économies. Les IDEX consacrent un financement par projet, au détriment d'un engagement constant de l'État. Les sommes annoncées ont déjà été réévaluées à la baisse, et, ramenées au budget de fonctionnement des établissements concernés, elles apparaissent comme dérisoires. Une « gouvernance forte et resserrée » remplacera la prise de décisions collégiale dans des instances élues et représentatives de tous les personnels.

Les classements internationaux justifient la destruction du service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Espérant y figurer en meilleure place (autour de la 40^{ème}), des présidents et universitaires ont accouché d'un monstre institutionnel de 120 000 étudiants et 13 550 personnels enseignants et administratifs. Lorsque l'on sait que les universi-

tés actuellement en tête des classements sont en fait d'une taille comparable à Paris 3, on ne peut que s'étonner de ce choix en rien guidé par l'excellence.

Les risques de ce monstre institutionnel

- la mutualisation des formations, la fusion de laboratoires et de services vont entraîner des suppressions de postes, notamment de contractuels, et une dégradation des conditions de travail
- la modulation à la hausse des droits d'inscription pour les étudiants
- une gestion généralisée des formations et de la recherche par des appels à projets, suivant les impératifs du « monde socio-économique » entraînant plus d'instabilité.

IDEX et PRES remettent en cause :

- le fonctionnement démocratique des établissements
- la liberté et l'indépendance de l'enseignement et de la recherche
- l'égalité des conditions d'accès à l'enseignement supérieur des étudiants sur tout le territoire français
- les statuts de fonctionnaires d'État pour les personnels.

L'IDEX signifie la fin des missions de service public de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Nous nous engageons à travailler avec nos collègues des autres établissements de l'IDEX pour défendre ces missions et combattre ce projet.